

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

L'ADHÉSION

- ❖ Tout pratiquant doit être adhérent du club et à jour de sa cotisation.
- ❖ Tout départ du club sur décision de l'adhérent, ne pourra être remboursé.

PÉRIODES DE COURS

Les cours se dérouleront du 08.09.25 au 26.06.26 :

- ❖ Les cours auront lieu exclusivement en période scolaire, selon le calendrier de l'Éducation nationale.
- ❖ Il n'y aura pas de cours pendant les vacances scolaires, y compris les vacances de Noël, de printemps, d'été, etc.
- ❖ Les cours ne seront pas dispensés les jours fériés, quels qu'ils soient.

LE DOJO

Le dojo c'est un lieu d'étude où l'on apprend le judo.

- ❖ Toute personne pénétrant dans le dojo s'engage à maintenir la salle propre.
- ❖ Pendant le cours son accès est réservé aux pratiquants, c'est la meilleure façon de préserver leur attention. Nous remercions les parents d'attendre leurs enfants en dehors de la salle de Judo.
- ❖ En attendant le début d'un cours ou à la fin de celui-ci, les adhérents et accompagnants sont tenus de se déplacer dans la discrétion pour préserver le calme dans le dojo.

Le dojo est un lieu où l'on pratique ensemble.

- ❖ Pour le bon déroulement des cours, il est essentiel d'arriver à l'heure avec son équipement ainsi qu'une gourde pour s'hydrater et une trousse de soin (pansements, mouchoirs, pommade...).
- ❖ Pour le bien être de tous une bonne hygiène est indispensable : kimono propre, ongles de mains et de pieds coupés, corps lavé...
- ❖ Le matériel éducatif et les accessoires doivent d'être utilisés en présence du professeur.

Le judo se pratique sur un tatami

- ❖ Afin de préserver au mieux cet outil d'apprentissage. Il est interdit de marcher sur les tatamis chaussé, d'y manger ou d'y boire. A l'extérieur du tatamis, il faut remettre ses chaussures.
- ❖ L'usage des tatamis est exclusivement réservé aux adhérents. Des associations partenaires peuvent y accéder sous condition de respecter le présent règlement.

LA SÉCURITÉ

- ❖ Les parents sont tenus d'accompagner leurs enfants jusqu'à la salle de Judo et de venir les récupérer dans les mêmes conditions.
- ❖ Le club décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'effets personnels.

JUDO CLUB DES ALBÈRES	JUDO CLUB ILLIBÉRIEN
GYMNASE MUNICIPAL DE SAINT-ANDRÉ — 66690	COMPLEXE SPORTIF D'ELNE — 66200
judoclubdesalberes@yahoo.fr	judoclubilliberien@yahoo.fr
Président : Christophe DUBOUSQUET - 06 03 04 01 45	Président : David MARIE - 06 89 30 63 85
Professeur : Nicolas ALVERNI - 06 43 52 74 08	

HORAIRES

NIVEAU 1 4 - 6 ANS	NIVEAU 2 7 - 10 ANS	NIVEAU 3 ADOS - ADULTES	GRADES COMPÉTITION ADOS - ADULTES	CROSS TRAINING ADOS - ADULTES
17:30 - 18:30	18:30 - 19:30	19:30 - 20:30	18:00 - 19:30	JCDA - St.André
☐ LUNDI ST. ANDRÉ	☐ LUNDI ST. ANDRÉ	☐ LUNDI ST. ANDRÉ	☐ MERCREDI ST. ANDRÉ	☐ LUNDI 20:30 - 21:15
☐ MARDI ELNE	☐ MARDI ELNE	☐ MARDI ELNE		☐ MERCREDI 19:45 - 20:30
☐ JEUDI ELNE	☐ JEUDI ELNE	☐ JEUDI ELNE		☐ VENDREDI 20:30 - 21:15
☐ VENDREDI ST. ANDRÉ	☐ VENDREDI ST. ANDRÉ	☐ VENDREDI ST. ANDRÉ		

TARIFS JUDO*

☐ 1 COURS / SEM. Soit 32 cours	☐ 2 COURS / SEM. Soit 64 cours	☐ 3 COURS / SEM. Soit 96 cours	☐ 4 COURS / SEM. Soit 128 cours
205 €	255 €	305 €	355 €
Soit 6,25 € le cours	Soit 3,90 € le cours	Soit 3,12 € le cours	Soit 2,73 € le cours

*Les tarifs comprennent le prix de la licence FFJudo 2025/26 (46,00€)

TARIFS CROSS TRAINING

☐ 10 SÉANCES Soit 10 cours	☐ 1 COURS / SEM. Soit 32 cours	☐ 2 COURS / SEM. Soit 64 cours	☐ 3 COURS / SEM. Soit 96 cours
100 €	150 €	200 €	250 €
Soit 10 € le cours	Soit 4,68 € le cours	Soit 3,12 € le cours	Soit 2,60 € le cours

RÉDUCTIONS CLUB

FAMILLE DU MÊME FOYER				CEINTURE NOIRE
2 INSCRITS	3 INSCRITS	4 INSCRITS	5 INSCRITS	1/2 TARIF
5 € mutiplié par le nombre de cours par semaine	10 € mutiplié par le nombre de cours par semaine	15 € mutiplié par le nombre de cours par semaine	20 € mutiplié par le nombre de cours par semaine	

AIDES AUX SPORTS

	Tous nos clubs sont affiliés FFJUDO et agrées par le Ministère des Sports . Nous sommes éligibles à de nombreux dispositifs d'aides.	
		
		